

Recherches sociographiques



Les Mémoires du sénateur Raoul Dandurand (1861-1942), édités par Marcel HAMELIN

Vincent Lemieux

Volume 9, numéro 3, 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055431ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055431ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lemieux, V. (1968). Compte rendu de [*Les Mémoires du sénateur Raoul Dandurand (1861-1942)*, édités par Marcel HAMELIN]. *Recherches sociographiques*, 9(3), 342–343. <https://doi.org/10.7202/055431ar>

M. Pearson et de Lionel Chevrier pour le convaincre qu'il pouvait, sans scrupule, abandonner la lutte. Et ce fut la retraite, une retraite féconde qui dure encore.

L'ouvrage est complété par un tableau utile des membres des cabinets canadiens de 1941 à 1957 et pour les références, on a utilisé le procédé ingénieux suivant. Aucun chiffre ne dépare le texte; aucun bas-page ne le charge, mais à la fin un tableau donne par page et par ligne toutes les sources.

On ne s'ennuie pas à la lecture de cette biographie, mais ce n'est pas un critère suffisant d'appréciation globale. Le récit est alerte, peint bien l'homme, mais il ne tient peut-être pas suffisamment compte de l'arrière-plan général. Un biographe peut toujours répondre que ce n'est pas son rôle, mais pour ne donner qu'un exemple, il est sûr que pour un lecteur peu au fait des événements, il serait difficile, à l'aide seulement de la biographie écrite par D. Thomson, de saisir tout le problème des relations fédérales-provinciales et encore moins celui des Canadiens français.

Jean-Charles BONENFANT

*Bibliothèque de la Législature,
Québec.*

Kenneth PEACOCK, *Twenty Ethnic Songs from Western Canada*, Ottawa, The Queen's Printer, 1966, 91 p. (National Museum of Canada, Bulletin 211, Anthropological Series No. 76).

Ce premier volume d'une série sur la musique des minorités ethniques du Canada est surtout consacré au chant des Doukhobors de la Colombie Britannique. Ce groupe, malheureusement discrédité par la publicité faite à la petite secte des « Fils de la Liberté », s'exprime uniquement par le chant, sans aucun instrument musical. L'art vocal traduit aussi toute la mystique du groupe.

Les autres minorités concernées sont les Mennonites du Manitoba méridional, des Hongrois de la Saskatchewan, des Ukrainiens et des Tchèques du Manitoba. Chaque groupe est représenté par cinq morceaux choisis en fonction du caractère particulier de chaque nationalité. Pour certains, l'auteur a fait ressortir des aspects peu communs ou inconnus de leur production musicale, comme, par exemple, les chansons profanes des Mennonites.

L'auteur fait précéder chaque section d'une explication ethnomusicale; puis viennent la transcription musicale, le texte en langue originale et la traduction anglaise de chaque morceau. Des notes de travail et quelques photos d'informateurs complètent la présentation.

Nancy SCHMITZ

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*

Les Mémoires du sénateur Raoul Dandurand (1861-1942), édités par Marcel Hamelin, Québec, Les presses de l'université Laval, 1967, XIV-374 p.

Le sénateur Dandurand fut un homme illustre, même si un quart de siècle après sa mort son souvenir s'est plus ou moins perdu chez la plupart de nos contemporains. Marcel Hamelin rappelle en introduction les principales étapes de cette vie, qui correspondent d'ailleurs assez bien aux différents chapitres de l'ouvrage.

Le sénateur nous parle d'abord de sa jeunesse, du temps qu'il était jeune avocat, de ses débuts en politique et de sa nomination au sénat. Il avait alors moins de quarante ans. Suivent quelques chapitres consacrés à des hommes que le sénateur a bien connus:

Chapleau, MacDonald et Tardivel, Sir Wilfrid Laurier, dont il fut le confident, Félix-Gabriel Marchand, dont il était le gendre, M^{gr} Langevin et M^{gr} Bruchési. Un peu plus loin il nous parlera de Gabriel Hanotaux, de Théodore Roosevelt et de Woodrow Wilson, ainsi que de quelques noms illustres de la Troisième République, dont Briand et Herriot. Mais la majeure partie des mémoires est plutôt consacrée aux événements nationaux et internationaux auxquels a été mêlé le sénateur au cours des premières décennies du vingtième siècle: l'administration Laurier, la première grande guerre, les luttes pour l'instruction obligatoire au Québec, le protocole de Genève en 1925, l'élection du Canada à la Société des Nations, etc. Rappelons à ce propos que le sénateur Dandurand fut élu à la présidence de la Société des Nations en 1925.

Les historiens, en particulier, seront reconnaissants à Marcel Hamelin d'avoir eu la patience d'éditer ces mémoires. Quant aux politistes, malgré l'intérêt de certaines remarques en plusieurs passages, ils risquent d'être finalement un peu déçus. Le vieil homme qui a écrit ces mémoires s'est montré trop soucieux de laisser de lui une image digne, il a trop uniquement retenu des événements et des hommes ce qui l'honorait, pour avoir été un observateur original de la politique québécoise, canadienne ou internationale. On regrette, par exemple, qu'après s'être donné toute sa vie à l'organisation électorale il n'ait écrit que quelques pages plutôt anodines sur le sujet, sans doute parce qu'il n'a pas jugé cette activité très honorable.

Le sénateur Dandurand demeure quand même un témoin assez authentique d'un certain libéralisme. C'est peut-être finalement le spécialiste des idées politiques, qu'il soit historien ou politiste, qui profitera le plus de ces mémoires.

Vincent LEMIEUX

*Département de science politique,
Université Laval.*

DÉPARTEMENT DES RELATIONS INDUSTRIELLES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, *Le travail féminin*, Québec, Les presses de l'université Laval, 1967, 177 p.

Le Département des relations industrielles de l'université Laval a réuni dans cet ouvrage les communications faites à son vingt-deuxième congrès tenu à Québec en avril 1967. Les quinze communications présentées peuvent se classer en trois groupes distincts. Certaines s'attachent à une analyse du cadre institutionnel — et surtout du cadre légal — dans lequel s'inscrit la participation des femmes au marché du travail. D'autres analysent le phénomène du travail féminin dans la perspective d'une discipline particulière, la sociologie et l'économique. Le plus grand nombre — dix communications — se veulent des témoignages soit de travailleuses, soit de dirigeants d'entreprise, soit encore de syndicalistes. Toutes cependant — y compris, mais implicitement, celles des dirigeants d'entreprise — partent d'un constat identique, à savoir que la femme au travail est l'objet d'une discrimination qui ne frappe pas que son statut dans la vie économique, mais aussi sa place dans la vie sociale et politique.

Les deux premières communications appartiennent au premier groupe. Jean-Pierre Després, à partir des résolutions et des déclarations de principe émises lors de certaines conférences internationales comme celles de Berlin (1890) ou de Berne (1906) ou par des organisations internationales comme l'Organisation internationale du travail ou l'Organisation des Nations unies, et des législations adoptées par les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, essaie de montrer (pp. 13-37) que l'on est passé d'une attitude qui visait à protéger la femme sur le marché du travail à une autre attitude qui vise plutôt sa promotion. Réjeanne Colas, partant elle aussi d'une analyse des textes législatifs concernant la femme au travail ainsi que des droits politiques et civils, s'attache (pp. 39-59) à démontrer la persistance des attitudes discriminatoires à l'endroit des femmes et rappelle, avec à propos, que le Canada